



Doc. 16131
08 avril 2025

L'ingérence étrangère une menace pour la sécurité démocratique en Europe

Amendement¹ n° 14

Mme Olena KHOMENKO, Ukraine, Conservateurs européens, Patriotes & Affiliés

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 14.5, insérer le paragraphe suivant:

«considère que l'application de toute mesure de soutien aux «mouvements anti-guerre» devrait être exceptionnelle et concerner uniquement des personnes qui détiennent des preuves réelles et vérifiées indiquant que, du fait de l'authenticité et de la sincérité de leurs convictions anti-guerre, elles sont persécutées et soumises à des pressions de la part des autorités russes.»

Déposé par:

KHOMENKO Olena, Ukraine, CEPA
BAKUNETS Pavlo, Ukraine, CEPA
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
JABŁOŃSKI Paweł, Pologne, CEPA
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
WIECHEL Markus, Suède, CEPA

1. 2025 - Deuxième partie de session

